Web-séminaire

IPP Formation
Institut de la Performance Publique

Les CPOM des établissements et services de l'ASE

Journée d'étude en webinaire

lundi 24 mai 2027 de 9h30 à 17h00

Avec la loi "Taquet" du 7 février 2022, le législateur a voulu encourager
la conclusion de contrats pluriannuels entre les Départements et les établissements et services de l'ASE.
L'Institut de la Performance Publique propose une journée d'étude consacrée à cette problématique.

Les participants

Les organismes gestionnaires
d'établissements et services Enfance-Jeunesse.

Les services de contrôle et tarification
des Départements.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.



Les questions traitées

La tarification classique ("en BP-CA") des ESSMS relevant de l'ASE

La procédure budgétaire contradictoire.
Les différentes formules de tarification, leurs avantages et limites :
prix de journée, prix par mesure, prix de journée globalisé ...

Le recours aux CPOM dans le cas des établissements et services de l'ASE

La possibilité de mettre en place une dotation globalisée
dans le cadre d'une convention pluriannuelle.
Les avantages et contraintes du passage en CPOM.
Les clauses essentielles d'un CPOM-ASE, le contenu-type d'un CPOM.
Les étapes de la mise en place d'un CPOM,
du choix du périmètre à la signature du contrat.
Les points-clés du diagnostic.

La rédaction du CPOM

Les clauses financières, budgétaires et tarifaires.
Les clauses non-financières d'un CPOM : la définition des objectifs,
des fiches-actions et des modlités d'évaluation.

Les indicateurs de suivi du CPOM et l'organisation du dialogue de gestion

Les indicateurs relatifs à l'activité et aux personnes prises en charge.
Les indicateurs de la fonction "ressources humaines".
Les indicateurs relatifs à la situation financière.
Les indicateurs de qualité.

Horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

Connexion

La session se déroulera sur internet, via
une plate-forme de vidéoconférence.

Vous aurez seulement besoin :
- d'une connexion à haut débit
(ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version
récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari,
ou Edge, ou Opéra.

Documentation et interactivité

Un dossier documentaire vous sera adressé
par courriel avant la journée d'étude.

Les interactions entre les participants et
l'animateur auront lieu par oral et par écrit
("chat") pendant la session.

Le bulletin d'inscription est en page 2

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation
Institut de la Performance Publique
Téléphone ☎ 01 55 748 300

Les CPOM des établissements et services de l'ASE

lundi 24 mai 2027 de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- soit en y apposant le cachet de la collectivité
- soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf).**
La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé
et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.
Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation
comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

Organisme-client

Dénomination

Eventuellement, numéro SIREN ou SIRET

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Nombre de participants ( ) x 635 euros = montant de l'inscription euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet

IPP-Institut de la Performance Publique - 3 allée des Nourrets 78430 LOUVECIENNES
Siret 389 150 699 00046 - NAF 8559A - Organisme de formation n° 11 75 25 462 75